

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après

Représentée

☐ par son représentant légal (Qualité et identité) Président - Philippe REVELLAT

☐ par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) : Président - Philippe REVELLAT

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom:DELAUNOY.....

prénom:Franck.....

adresse ou dénomination:

adresse du siège:

numéro unique d'identification- (Siren):

Signature

